

La présence syndicale au Québec en 2016

Alexis Labrosse

Direction de l'information
sur le travail

Janvier 2018

Table des matières

1.	Introduction.....	3
2.	Les sources de données, la population visée et la période de référence	3
3.	Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord.....	4
4.	La présence syndicale dans les secteurs privé et public	5
5.	Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada	8
6.	Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes.....	10
7.	L'évolution du taux de présence syndicale au Québec	12
8.	L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario	15
9.	L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada	16
10.	L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des femmes et des hommes au Québec	17
11.	L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des femmes et des hommes en Ontario	19
12.	L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des femmes et des hommes dans le reste du Canada	21
13.	Conclusion.....	24
	Annexe 1 – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2016.....	25
	Annexe 2 – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2016	26
	Annexe 3 – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2016	27

Liste des tableaux et des graphiques

Graphique 1 – Taux de présence syndicale, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2007 à 2016	4
Graphique 2 – Taux de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2007 et 2016	6
Graphique 3 – Répartition des employés entre les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2007 et 2016	7
Tableau 1 – Taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique, 2007 et 2016	8
Tableau 2 – Répartition des employés (en pourcentage) selon les secteurs d'activité économique, 2007 et 2016	9
Graphique 4 – Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada en 2016	11
Graphique 5 – Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2007 et 2016	13
Graphique 6 – Variation de la contribution (en points de pourcentage) des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2015 et 2016	14
Graphique 7 – Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale de l'Ontario entre 2007 et 2016	15
Graphique 8 – Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du reste du Canada entre 2007 et 2016	17
Graphique 9 – Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2007 et 2016	18
Graphique 10 – Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2007 et 2016	19
Graphique 11 – Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2007 et 2016	20
Graphique 12 – Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2007 et 2016	21
Graphique 13 – Taux de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'origine, privé et public, reste du Canada, 2007 et 2016	22
Graphique 14 – Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, reste du Canada, 2007 et 2016	23

1. INTRODUCTION

La présente chronique s'intéresse à l'évolution récente du taux de présence syndicale au Québec. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des salariés. Il se distingue ainsi du taux de syndicalisation qui mesure la portion des salariés étant membres en règle d'un syndicat.

Bien que l'analyse décrive avant tout la situation qui prévaut au Québec, elle compare certaines données avec celles de l'Ontario, des autres provinces canadiennes regroupées, soit le reste du Canada, et celles des États-Unis. La comparaison met notamment en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public et les différents secteurs d'activité économique.

2. LES SOURCES DE DONNÉES, LA POPULATION VISÉE ET LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Toutes les données présentées dans cette analyse proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada¹, sauf celles se rapportant aux États-Unis, issues du *Bureau of Labor Statistics*, rattaché au ministère fédéral du Travail (*Department of Labor*). La population couverte par ces enquêtes est constituée des salariés², c'est-à-dire des personnes en emploi, sauf les travailleuses et les travailleurs autonomes qui, en raison de leur statut, ne peuvent faire partie d'une unité de négociation puisqu'ils ne sont pas syndiqués. Depuis 2007, ces derniers ont représenté entre 13,4 % et 14,7 % de l'emploi total au Québec, entre 15 % et 15,7 % en Ontario, et entre 16,1 % et 17,4 % dans le reste du Canada.

De plus, en raison de la faible validité des données relatives au secteur agricole, nous avons décidé d'exclure ces salariés de notre analyse³. Malgré cela, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % des salariés, et ce, tant au Québec que dans l'ensemble du Canada. La présence syndicale correspond, pour chaque secteur d'activité, au ratio entre le nombre de salariés couverts par une convention collective et l'emploi total. Depuis 2012, de nouvelles sections portent sur l'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes au pays. Enfin, la période étudiée couvre les années 2007 à 2016.

1. Tableau CANSIM 282-0078.

2. Les données canadiennes portent sur les personnes en emploi âgées de 15 ans et plus alors que les données étasuniennes ne prennent en compte que les personnes en emploi âgées de 16 ans et plus.

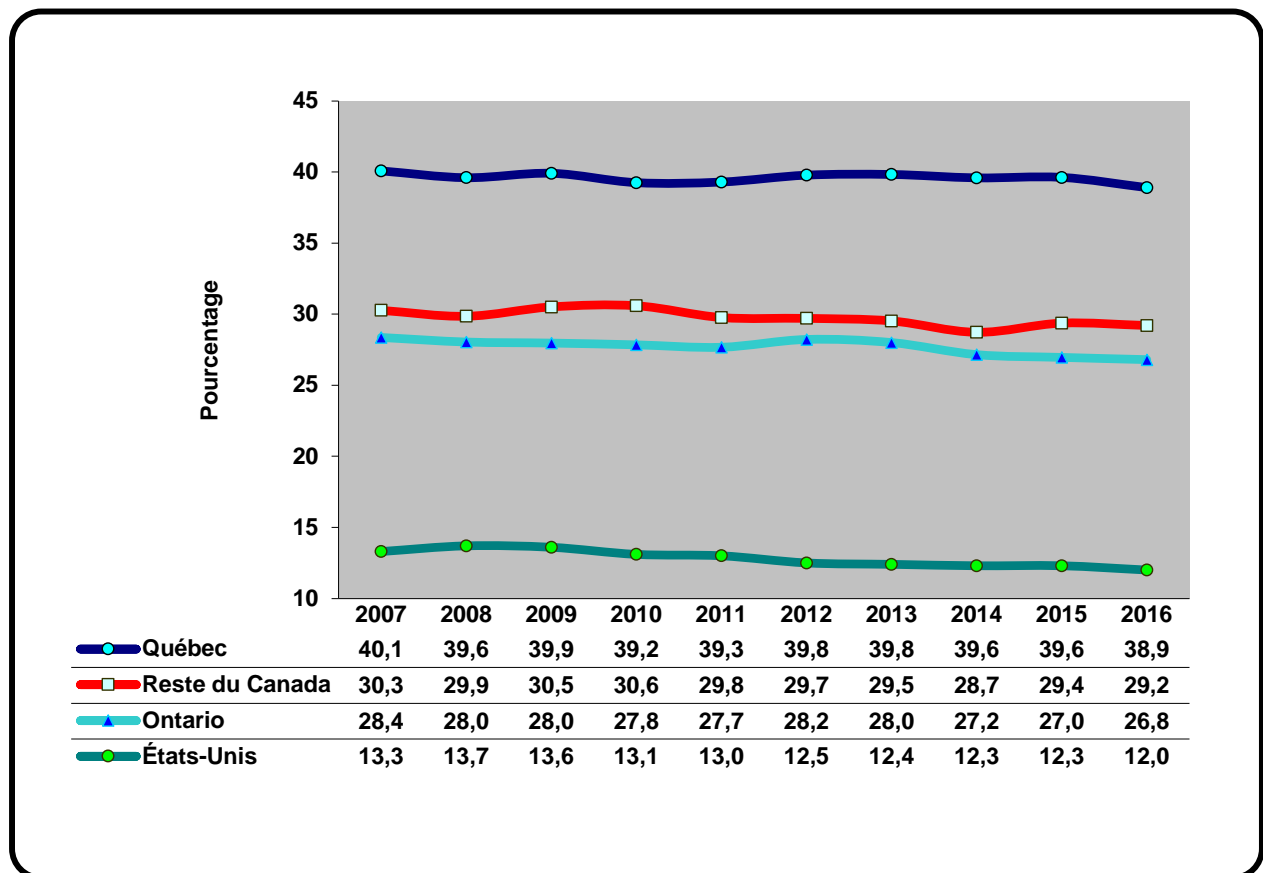
3. Au Québec, le taux de présence syndicale dans le secteur agricole se situerait entre 5 % et 10 %. Statistique Canada recommande cependant de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

3. LE TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE AU QUÉBEC ET EN AMÉRIQUE DU NORD

Au cours des dix dernières années, on constate que, bien qu'il ait peu varié d'un endroit à l'autre, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse partout en Amérique du Nord. Comme l'indique le graphique 1, le taux de présence syndicale au Québec est passé de 40,1 % en 2007 à 38,9 % en 2016. En Ontario, ce taux s'est généralement maintenu entre 27 % et 28 % durant ces années, alors que dans le reste du Canada, il a régressé de 30,3 % en 2007 à 29,2 % en 2016. Les États-Unis, qui affichent des taux de présence syndicale nettement plus bas que le Canada, ont aussi connu une tendance baissière au cours de la période, passant d'un sommet de 13,7 % en 2008 à 12 % en 2016.

Graphique 1

Taux de présence syndicale, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2007 à 2016



Entre 2015 et 2016, le taux de présence syndicale est en baisse dans toutes les régions à l'étude. Au Québec, ce taux a chuté de sept dixièmes de point de pourcentage, passant de 39,6 % en 2015 à 38,9 en 2016, soit le plus bas taux observé dans cette province depuis que *l'Enquête sur la population active* compile des données sur la présence syndicale (1997).

En Ontario, ce taux a décliné de deux dixièmes de point pour atteindre 26,8 %, tandis que dans le reste du Canada, ce même taux est passé de 29,4 % en 2015 à 29,2 % en 2016. En outre, il s'agit également, pour l'Ontario et les États-Unis, des plus bas niveaux observés au cours des dix dernières années. Enfin, si le Québec est l'endroit où l'on observe les taux les plus élevés, mentionnons que, dans le reste du Canada, la province de Terre-Neuve-et-Labrador affiche des taux similaires, soit d'environ 38 % en moyenne, depuis 2007.

4. LA PRÉSENCE SYNDICALE DANS LES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

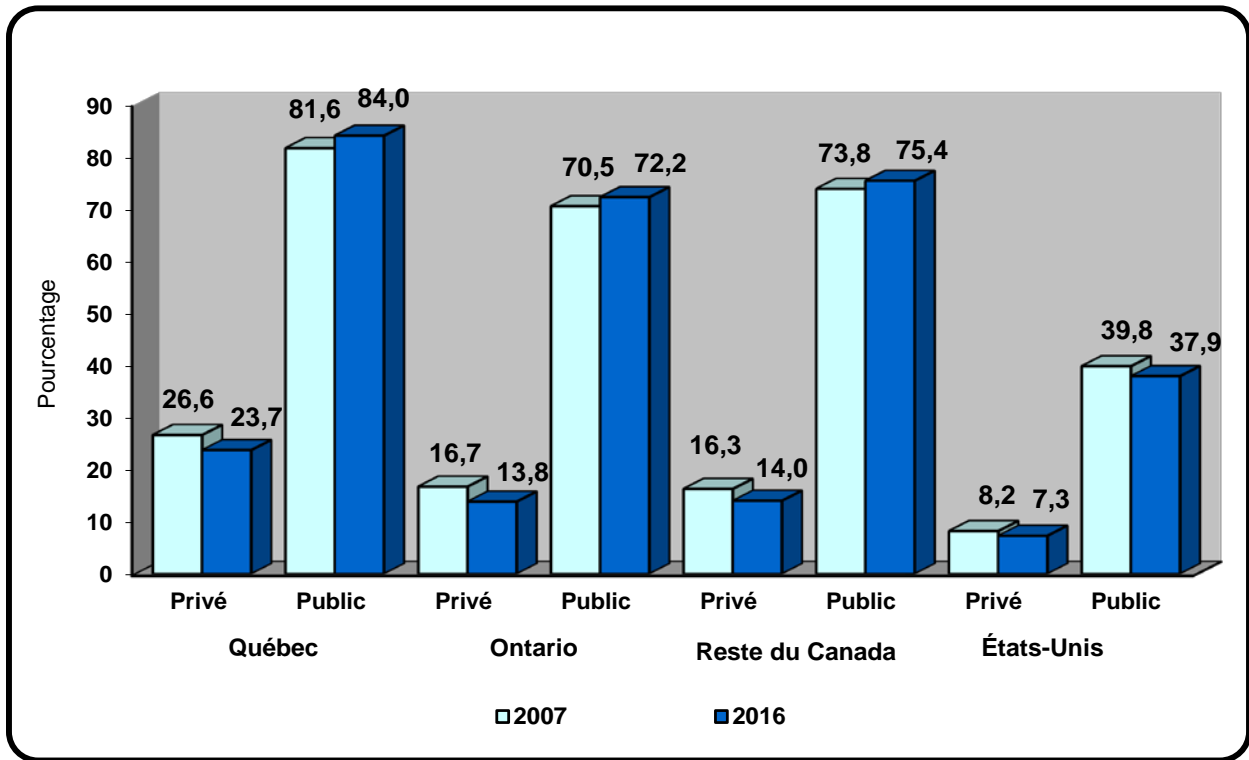
Le graphique 2 indique d'emblée que la proportion de salariés assujettis à une convention collective est nettement plus élevée dans le secteur public⁴ que dans le secteur privé, et ce, tant au Canada qu'aux États-Unis. Cependant, les États-Unis⁵ se distinguent par des taux de présence syndicale beaucoup plus faibles que dans les provinces canadiennes, soit moins de 10 % dans le secteur privé et un peu moins de 40 % dans le secteur public, comparativement à 23,7 % et 84 % respectivement au Québec en 2016.

4. Dans le cas du Canada, le secteur public comprend les administrations municipales, les administrations publiques des Premières Nations et des autres groupes autochtones, les administrations provinciales, territoriales et fédérales ainsi que les sociétés d'État, les régies des alcools et les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques (Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active, 2011*, n° 71-543-G au catalogue).

5. Dans le cas des États-Unis, « [...] les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques, mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions à but non lucratif au service des ménages » (Statistique Canada, *Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences*, n° 13F0031MIF au catalogue – n° 010, mai 2003).

Graphique 2

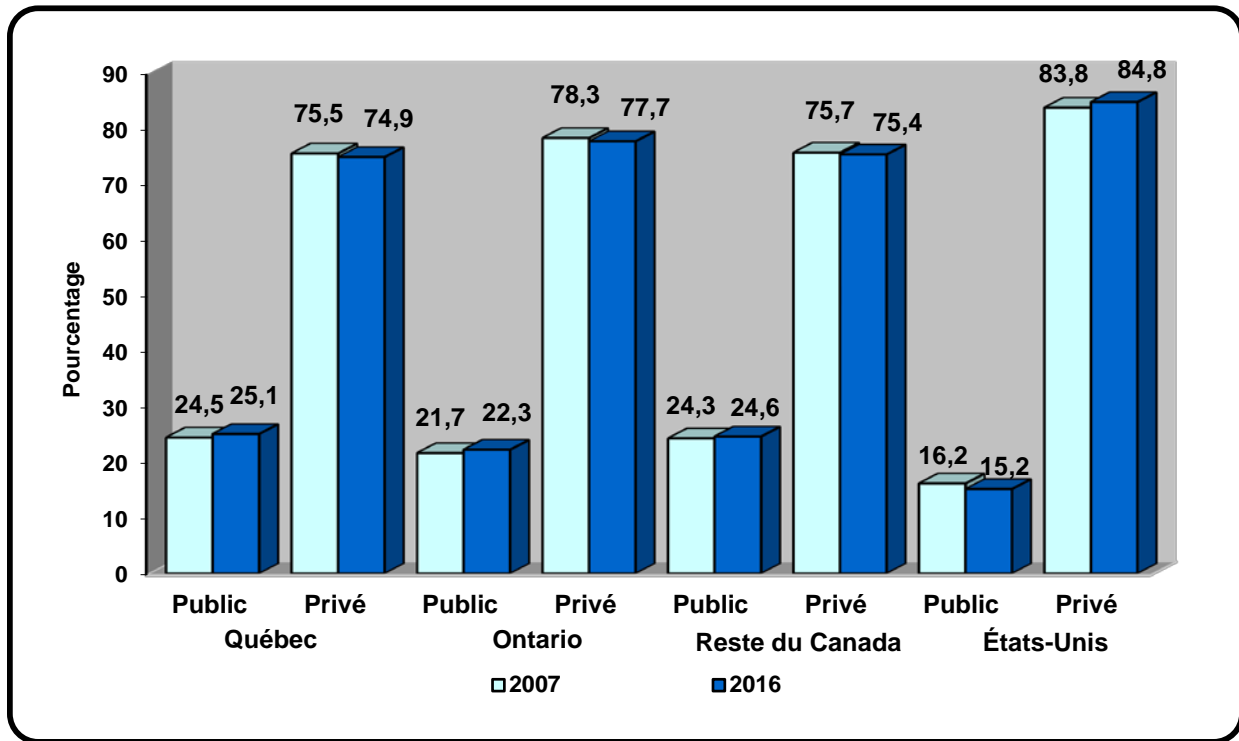
Taux de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2007 et 2016



Entre 2007 et 2016, le taux de présence syndicale dans le secteur privé était à la baisse tant au Canada qu'aux États-Unis. Au Québec, ce taux est passé de 26,6 % en 2007 à 23,7 % en 2016, alors que dans le secteur public, il a augmenté, passant de 81,6 % à 84 % entre ces mêmes années. Le taux de présence syndicale dans le secteur public a aussi connu une hausse ailleurs au pays; en Ontario, de 70,5 % à 72,2 %, et dans le reste du Canada, de 73,8 % à 75,4 %, tandis qu'aux États-Unis, ce taux a diminué de 39,8 % à 37,9 % entre ces mêmes années.

Graphique 3

Répartition des employés entre les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2007 et 2016



Au cours des dix dernières années, la répartition des employés entre les secteurs public et privé a peu fluctué (graphique 3). Comme en 2007, au Québec et dans le reste du Canada, le secteur privé regroupait environ les trois quarts des personnes en emploi, comparativement à environ 84 % aux États-Unis. Cependant, entre les années 2007 et 2016, on remarque un léger basculement de la proportion des salariés du secteur privé vers le secteur public, sauf aux États-Unis. Au Québec, cette part a augmenté d'environ un demi-point de pourcentage, tout comme en Ontario, alors qu'elle n'a varié que de trois dixièmes de point dans le reste du Canada. À l'opposé, la proportion des salariés dans ce même secteur a diminué d'un point de pourcentage aux États-Unis entre 2007 et 2016, passant de 16,2 % à 15,2 %.

5. LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LES TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE AU CANADA

En 2016 comme en 2007, les taux de présence syndicale dans tous les secteurs d'activité économique au Québec (tableau 1) étaient supérieurs à ceux observés en Ontario et dans le reste du Canada. Le secteur affichant les taux de présence syndicale les plus élevés est le secteur tertiaire⁶ public, les taux atteignant en moyenne plus de 80 % au Québec, comparativement à environ 70 % en Ontario et à plus de 73 % dans le reste du pays. En 2016, on observe, tous secteurs confondus, les taux de présence syndicale les plus élevés au Québec (annexe 1) dans les services publics (82,5 %), les services d'enseignement (80,4 %) et les administrations publiques (78,1 %). En Ontario, ces taux sont respectivement de 65 %, 71,6 % et 72,1 % (annexe 2), alors que dans le reste du Canada, ces mêmes taux sont de 59,3 %, 71 % et 68,5 % (annexe 3).

Tableau 1

Taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique, 2007 et 2016

Secteurs d'activité économique	Québec (2007)	Québec (2016)	Ontario (2007)	Ontario (2016)	Reste du Canada (2007)	Reste du Canada (2016)
Secteur primaire	36,8	37,4	34,6	29,4	19,1	21,0
Secteur secondaire	42,7	39,3	27,1	24,1	26,2	22,9
Construction	54,0	53,7	35,1	32,3	22,1	21,8
Fabrication	39,6	33,9	24,7	20,1	29,1	24,0
Secteur tertiaire	39,4	38,8	28,6	27,4	31,7	30,7
Tertiaire privé	20,5	18,5	12,8	10,7	13,5	11,5
Tertiaire public	81,5	84,0	70,5	72,2	73,8	75,5
Ensemble	40,1	38,9	28,4	26,8	30,3	29,2

À l'opposé, le secteur présentant la plus faible proportion de présence syndicale est le secteur tertiaire privé, les taux variant entre 10,7 % en Ontario et 18,5 % au Québec. En outre, le taux de présence syndicale dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques varie, en 2016, de 3,2 % en Ontario (annexe 2) à 5,4 % au Québec (annexe 1).

6. Le secteur tertiaire regroupe les activités offrant des services divers, tant aux consommateurs qu'aux entreprises (administrations publiques, santé, éducation, loisirs, commerce, services financiers, etc.).

Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, ce même taux est de 8,9 % au Québec, comparativement à 6 % en Ontario et 4,2 % dans le reste du Canada (annexe 3).

Enfin, le taux de présence syndicale dans le secteur secondaire (construction et fabrication) en 2016 est nettement plus élevé au Québec (39,3 %) qu'en Ontario (24,1 %) et que dans le reste du Canada (22,9 %).

Entre 2007 et 2016, on observe de fortes variations à la baisse du taux de présence syndicale dans le secteur de la fabrication, et ce, partout au pays. Quant au secteur tertiaire, privé et public, le taux de présence syndicale y a fluctué à la hausse dans le cas du public et à la baisse dans le cas du privé.

Tableau 2

Répartition des employés (en pourcentage) selon les secteurs d'activité économique, 2007 et 2016

Secteurs d'activité économique	Québec (2007)	Québec (2016)	Ontario (2007)	Ontario (2016)	Reste du Canada (2007)	Reste du Canada (2016)
Secteur primaire	0,9	0,8	0,6	0,6	4,4	3,9
Secteur secondaire	20,4	18,4	21,2	18,1	16,5	15,3
Construction	4,4	5,0	4,9	5,9	6,9	8,0
Fabrication	16,0	13,4	16,3	12,2	9,6	7,3
Secteur tertiaire	78,7	80,8	78,2	81,3	79,1	80,8
Tertiaire privé	54,4	55,8	56,7	59,2	55,2	56,5
Tertiaire public	24,3	25,0	21,5	22,1	23,9	24,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Afin de mesurer l'effet des variations du taux de présence syndicale de chacun des secteurs d'activité sur le taux global d'une province ou d'un pays, il importe de considérer la part de l'emploi qu'ils représentent. Nous en verrons l'utilité dans les prochaines sections. Le tableau 2 montre, pour les années 2007 et 2016, la répartition des employés selon les secteurs d'activité économique.

On remarque que la grande majorité des emplois est concentrée, indépendamment de l'endroit, dans le secteur tertiaire, principalement privé. En outre, la part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a décliné partout au pays entre 2007 et 2016. Elle est passée de 16 % à 13,4 % au Québec, de 16,3 % à 12,2 % en Ontario et de 9,6 % à 7,3 % dans le reste du Canada. De son côté, le secteur primaire s'illustre par la très faible part de l'emploi qu'on y observe, celle-ci variant, en 2016, entre 0,8 % ou moins au Québec et en Ontario et 3,9 % en moyenne dans le reste du Canada.

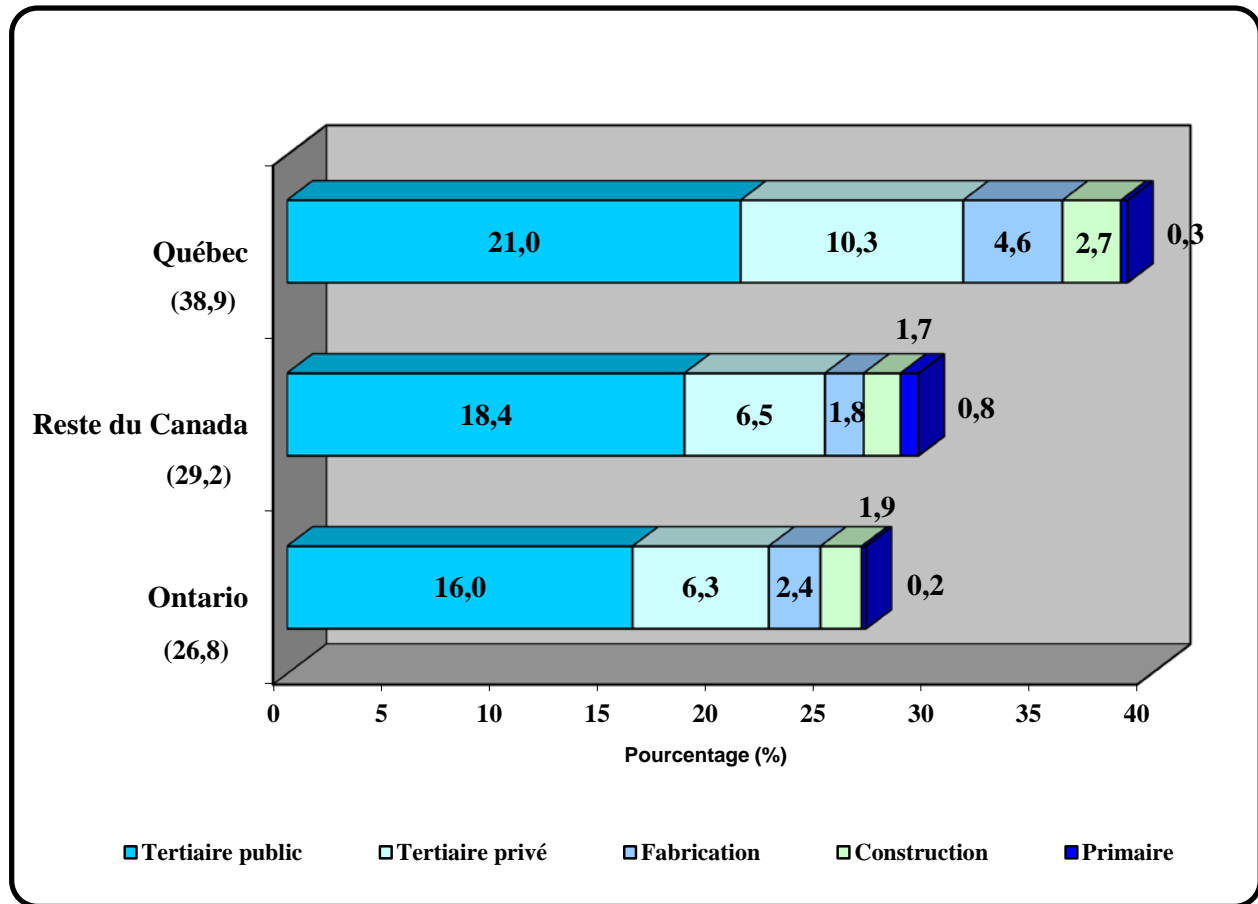
6. LES ÉCARTS ENTRE LE QUÉBEC ET LES AUTRES PROVINCES CANADIENNES

Les différences entre les taux de présence syndicale selon le secteur d'activité (tableau 1) ainsi que les variations au regard du nombre d'employés dans ces secteurs sur le marché du travail (tableau 2) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux de ses voisins. Pour déterminer les secteurs d'activité qui rendent davantage compte de ces écarts, il est utile de mesurer leur contribution au taux global de présence syndicale. En outre, l'apport d'un secteur au taux global de présence syndicale d'une province est influencé par la proportion de salariés couverts par une convention collective que l'on trouve dans ce secteur, mais aussi par son importance relative en nombre d'emplois. Ainsi, l'apport relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale de chaque secteur d'activité par la part de l'emploi total que représente celui-ci et en divisant ce résultat par 100⁷. Suivant cette méthode, le graphique 4 présente la contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale en 2016 pour le Québec, l'Ontario et le reste du Canada.

7. Par exemple, pour le secteur de la construction au Québec en 2016, il suffit de multiplier son taux de présence syndicale de 53,7 % (tableau 1) par sa proportion de 5 % (tableau 2) et de diviser le résultat par 100, ce qui donne une contribution d'environ 2,7 points au taux global de présence syndicale de 38,9 %.

Graphique 4

Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada en 2016



En 2016, le taux global de présence syndicale au Québec était supérieur de 12,1 points à celui de l'Ontario. Le graphique 4 montre que c'est l'ensemble du secteur tertiaire, privé et public, qui contribue davantage à cette différence. Ainsi, l'écart de contribution de l'ensemble du secteur tertiaire totalise 9 points de pourcentage (31,3 points au Québec comparativement à 22,3 en Ontario), surtout parce que la proportion d'employés visés par une convention collective au Québec est supérieure d'un peu plus de 11 points (tableau 1) alors que la part de l'emploi est sensiblement la même pour ce secteur dans ces deux provinces (tableau 2).

La contribution du secteur de la fabrication est de 2,2 points de plus au Québec qu'en Ontario parce que le taux de présence syndicale dans ce secteur est supérieur de 13,8 points au Québec alors que la part de l'emploi est d'un peu plus de 13 %, comparativement à un peu plus de 12 % en Ontario.

Par ailleurs, c'est aussi un taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur québécois de la construction (53,7 % au Québec contre 32,3 % en Ontario) qui explique sa contribution plus grande ici qu'en Ontario (2,7 points contre 1,9), alors que celle du secteur primaire est inférieure à un demi-point de pourcentage dans les deux provinces.

En comparant le Québec avec le reste du Canada, on constate également que la contribution plus grande du secteur tertiaire, privé et public, au Québec explique en grande partie l'écart de près de 10 points entre leurs taux globaux respectifs de présence syndicale en 2016. L'apport du secteur de la fabrication est aussi plus faible (1,8 point) dans le reste du Canada qu'au Québec. Non seulement le taux de présence syndicale y est de près de 10 points de moins qu'au Québec (tableau 1), mais sa place sur le marché de l'emploi est moins importante (7,3 % des salariés) qu'au Québec (13,4 %, tableau 2).

Enfin, bien que le taux de présence syndicale dans le secteur primaire soit beaucoup plus faible dans le reste du Canada qu'au Québec et en Ontario, la part de salariés y est plus significative (3,9 % comparativement à moins de 1 % au Québec et en Ontario), ce qui explique la contribution plus élevée (0,8 %) de ce secteur à son taux global de présence syndicale.

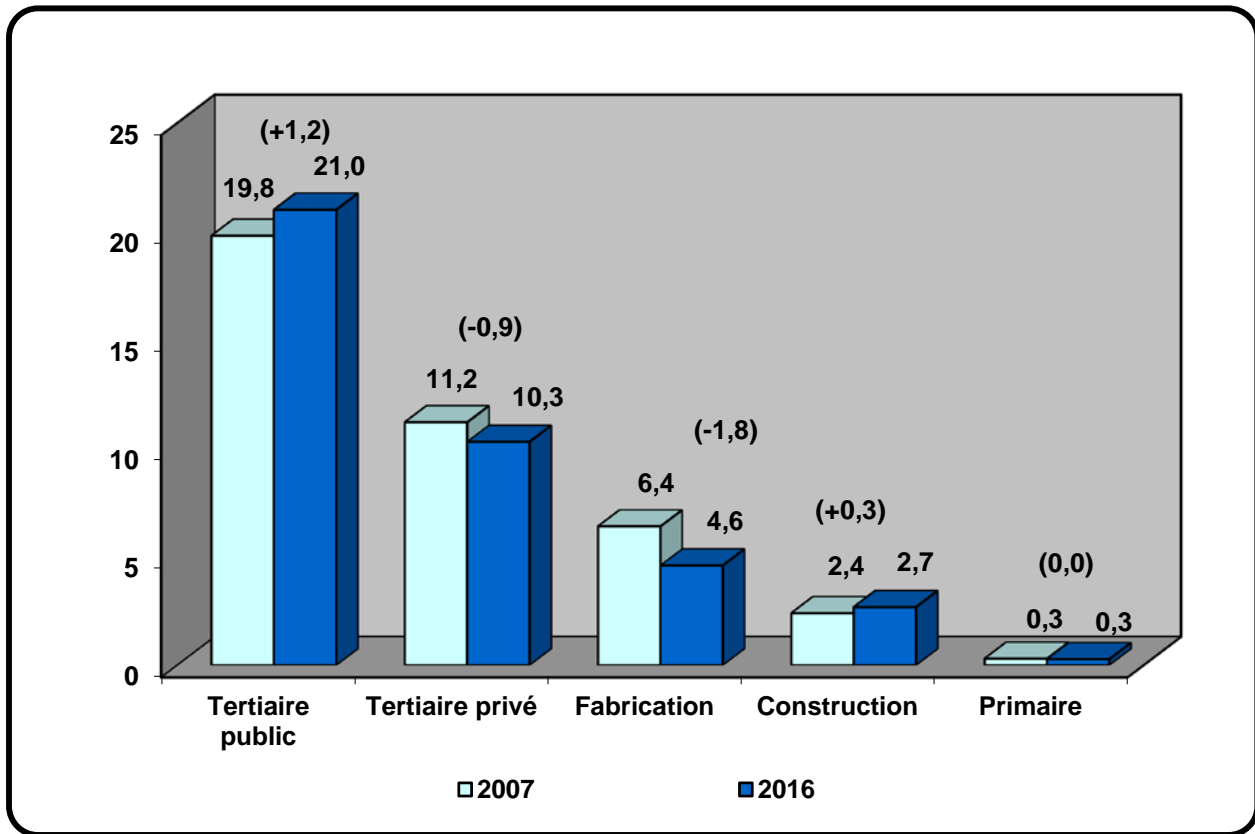
7. L'ÉVOLUTION DU TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE AU QUÉBEC

De 2007 à 2015, le taux québécois de présence syndicale s'est maintenu entre 39 % et 40 %, (graphique 1), alors qu'il a diminué en 2016 pour atteindre 38,9 %, soit le plus bas taux observé dans cette province. Dans les paragraphes suivants, nous analyserons les facteurs qui expliquent la variation du taux de présence syndicale au Québec entre 2007 et 2016 au regard de la contribution de ces secteurs d'activité économique.

Comme l'illustre le graphique 5, le secteur de la fabrication est celui qui a le plus fortement contribué à la baisse du taux de présence syndicale entre 2007 et 2016. Durant cette période, ce secteur a en effet subi une perte importante de sa part de l'emploi, laquelle est passée de 16 % en 2007 à 13,4 % en 2016 (tableau 2) alors que son taux de présence syndicale a perdu 5,7 points de pourcentage, passant de 39,6 % en 2007 à 33,9 % en 2016 (tableau 1). L'apport du secteur de la fabrication a donc chuté de près de deux points entre ces années. De même, la contribution relative du secteur tertiaire privé a légèrement décliné au cours de cette période, passant de 11,2 points de pourcentage en 2007 à 10,3 points en 2016.

Graphique 5

Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2007 et 2016



À l'opposé, le secteur tertiaire public et celui de la construction ont contribué positivement à l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec durant cette période. Dans le cas du secteur tertiaire public, on observe, durant ces années, une variation à la hausse de 2,5 points de pourcentage de son taux de présence syndicale (tableau 1) alors que sa part de l'emploi n'a augmenté que de sept dixièmes de point (tableau 2) entre ces années. Quant au secteur de la construction, il a connu une faible baisse de son taux de présence syndicale (de 54 % à 53,7 %) accompagnée d'une hausse de sa part de l'emploi (de 4,4 % à 5 %) entre 2007 et 2016, ce qui s'est traduit par une hausse de sa contribution de près d'un tiers de point de pourcentage (0,3). Bien que peu significative, la contribution du secteur primaire a peu varié durant ces années : il a subi une faible baisse de sa part de l'emploi (de 0,9 % à 0,8 %), alors que son taux de présence syndicale est passé de 36,8 % à 37,4 %.

La baisse de sept dixièmes de point de pourcentage du taux de présence syndicale entre 2015⁸ et 2016 s'explique en grande partie par la baisse de la contribution relative observée dans le secteur tertiaire privé (-0,64 point, graphique 6). De fait, la part de l'emploi dans ce secteur a

8. Pour les données détaillées de l'année 2015, consultez le document [La présence syndicale au Québec en 2015](#).

augmenté de 55,6 % en 2015 à 55,8 % en 2016, alors que son taux de présence syndicale a décliné de 1,2 point, passant de 19,7 % en 2015 à 18,5 % en 2016.

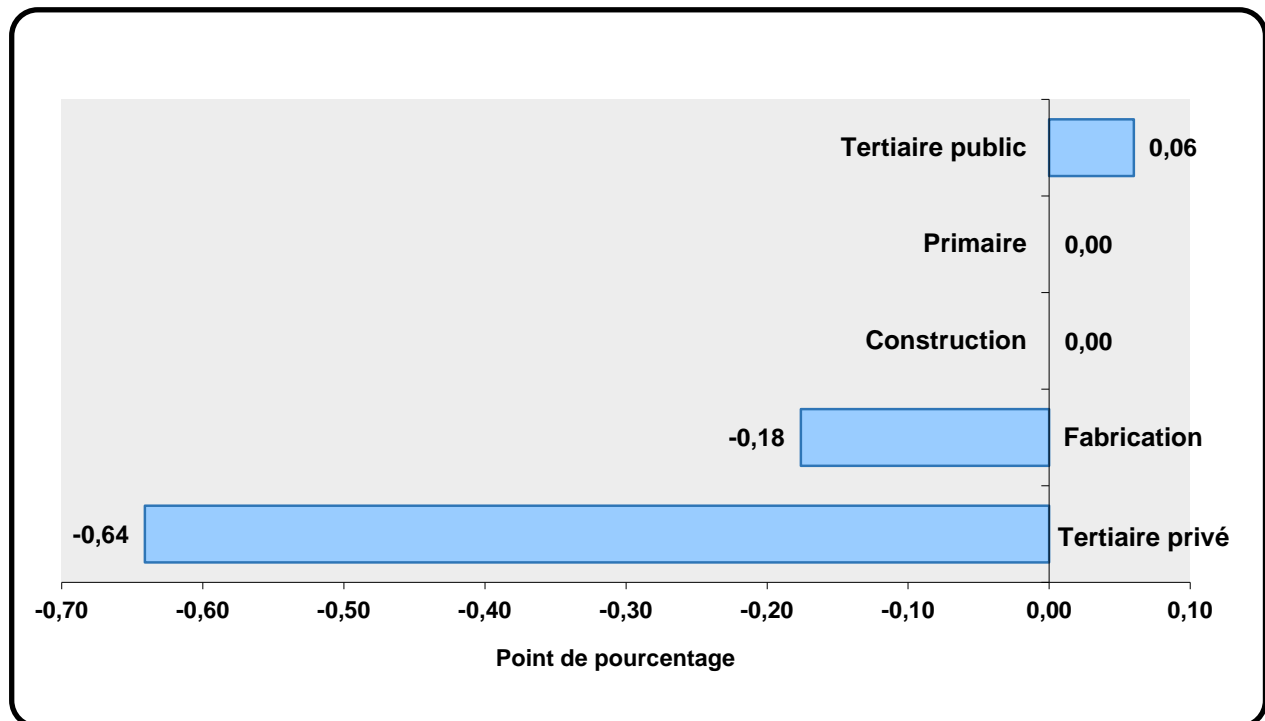
En outre, le secteur du commerce de gros et de détail explique une grande partie de cette baisse de 0,64 point, observée dans le secteur tertiaire privé, avec une diminution de sa contribution de 0,47 point, soit 73,4 % du total.

Dans le cas du secteur de la fabrication, dont la contribution a diminué de près de deux dixièmes de point entre ces années, sa part de l'emploi s'est maintenue à 13,4 % en 2015 et en 2016, alors que le taux de présence syndicale a décliné de 35,6 % à 33,9 % au cours de la même période.

Enfin, seul le secteur tertiaire public a influencé positivement le taux de présence syndicale entre 2015 et 2016. Le taux de présence syndicale observé dans ce secteur a atteint 84 % en 2016, en hausse de six dixièmes de point par rapport à 2015 (83,4 %), alors que sa part de l'emploi n'a pratiquement pas varié, passant de 25,1 % en 2015 à 25 % en 2016.

Graphique 6

Variation de la contribution (en points de pourcentage) des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2015 et 2016

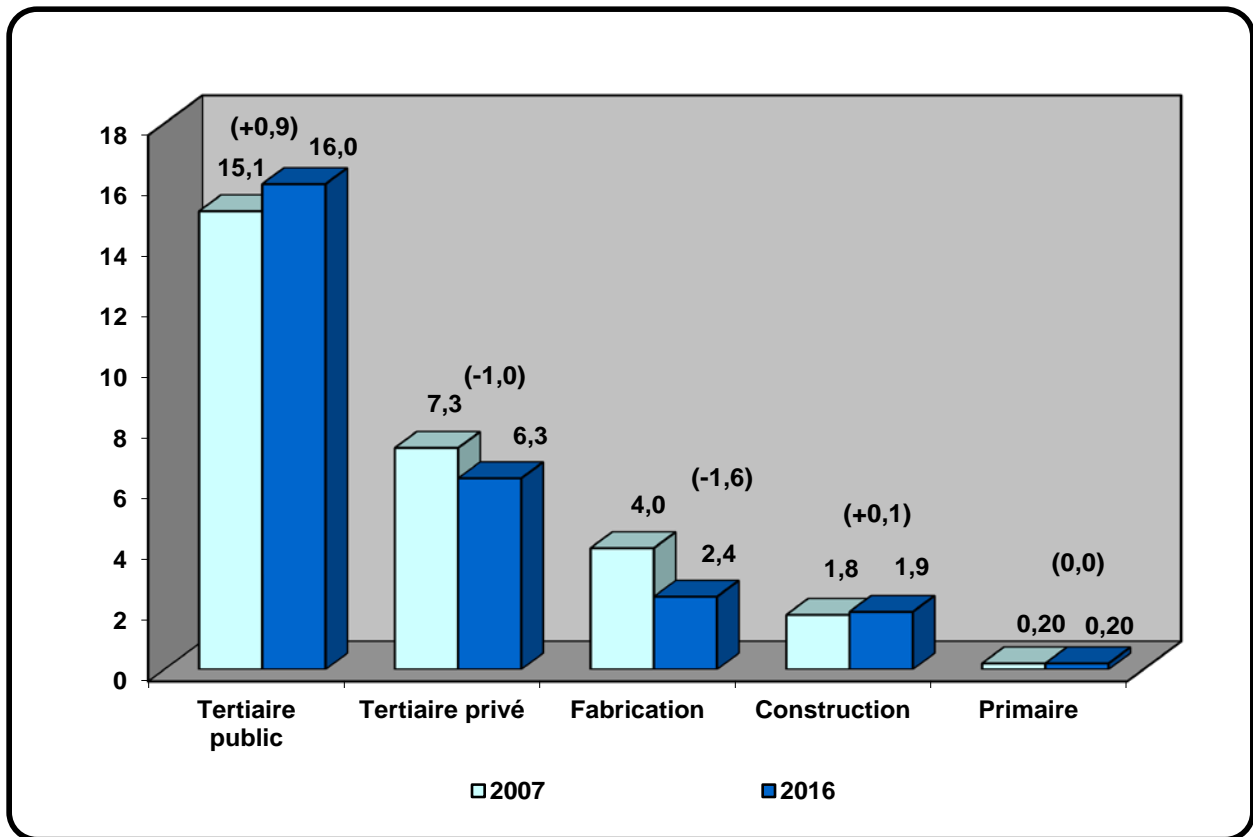


8. L'ÉVOLUTION DU TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE EN ONTARIO

De 2007 à 2016, le taux de présence syndicale en Ontario a diminué de plus d'un point et demi de pourcentage, passant de 28,4 % à 26,8 % (graphique 1). L'année 2016 a été marquée par une légère diminution de ce taux par rapport à 2015, ce dernier étant passé de 27 % à 26,8 %.

Graphique 7

Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale de l'Ontario entre 2007 et 2016



Le graphique 7 montre clairement que le secteur de la fabrication est celui qui a davantage contribué à l'évolution négative du taux de présence syndicale de l'Ontario entre 2007 et 2016. Ce secteur a en effet connu une baisse significative de son taux sectoriel durant ces années, passant de 24,7 % en 2007 à 20,1 % en 2016 (tableau 1). De plus, tout comme au Québec, la part de l'emploi y a chuté sous la barre des 15 %, reculant ainsi de 16,3 % en 2007 à 12,2 % en 2016 (tableau 2). Dans le cas du secteur tertiaire privé, on observe également une baisse de contribution d'un point de pourcentage entre 2007 et 2016.

Ce secteur a connu une baisse de son taux de présence syndicale de 12,8 % en 2007 à 10,7 % en 2016, alors que sa part de l'emploi est passée de 56,7 à 59,2 % entre ces années. Les baisses de la contribution de ces derniers secteurs ont toutefois été atténuées par les gains enregistrés dans le secteur tertiaire public ainsi que, dans une moindre mesure, dans celui de la construction. Dans le cas du secteur tertiaire public, la contribution à la hausse de près d'un point de pourcentage s'explique par l'augmentation de sa part de l'emploi, qui est passée de 21,5 % en 2007 à 22,1 % en 2016 alors que son taux de présence syndicale a aussi connu une hausse, passant de 70,5 % à 72,2 % entre ces mêmes années.

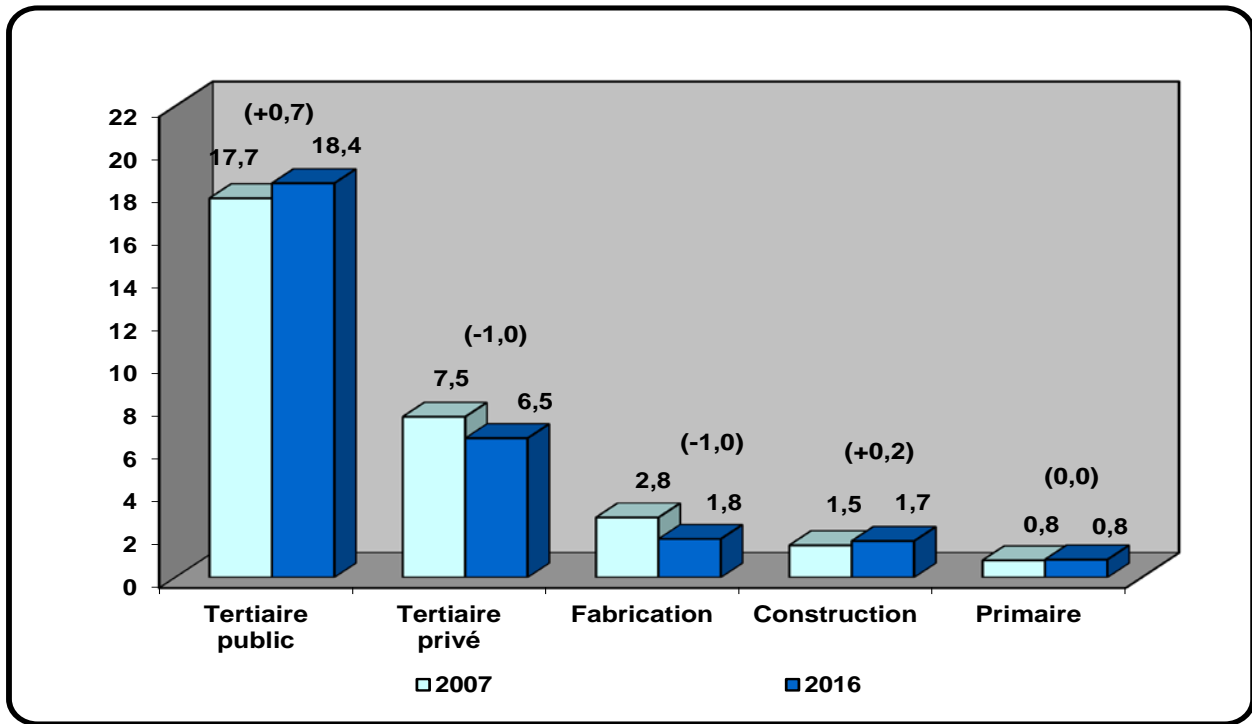
9. L'ÉVOLUTION DU TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE DANS LE RESTE DU CANADA

Dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale a suivi une faible tendance à la baisse entre 2006 et 2014 (graphique 1), à l'exception des années 2009 et 2010 pendant lesquelles ce taux avait atteint un peu plus de 30 %. De 2014 à 2015, il a cependant gagné sept dixièmes de point pour se chiffrer à 29,4 %, alors qu'il a régressé de deux dixièmes de point en 2016, atteignant 29,2 %, soit 1,1 point de pourcentage de moins que le taux observé en 2007 (30,3 %).

Le graphique 8 montre que ce sont également les secteurs de la fabrication et du tertiaire privé qui ont connu en moyenne une diminution de leur contribution au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada. On observe ainsi une baisse de contribution d'un point de pourcentage dans ces secteurs entre 2007 et 2016. Dans le cas du secteur de la fabrication, cette baisse s'explique par une diminution de son taux sectoriel qui est passé de 29,1 % en 2007 à 24 % en 2016 (tableau 1), tandis que sa part de l'emploi régressait de 9,6 % à 7,3 % entre ces mêmes années (tableau 2). Le secteur tertiaire privé affiche également une baisse de son taux sectoriel, de 13,5 % à 11,5 %, alors que sa part de l'emploi a augmenté de 55,2 % à 56,5 % entre 2007 et 2016. À l'opposé, la contribution du secteur tertiaire public a augmenté de sept dixièmes de point durant cette période parce que son taux de présence syndicale est passé de 73,8 % en 2007 à 75,5 % en 2016 alors que sa part de l'emploi a augmenté de 23,9 % à 24,3 % entre ces mêmes années.

Graphique 8

Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du reste du Canada entre 2007 et 2016

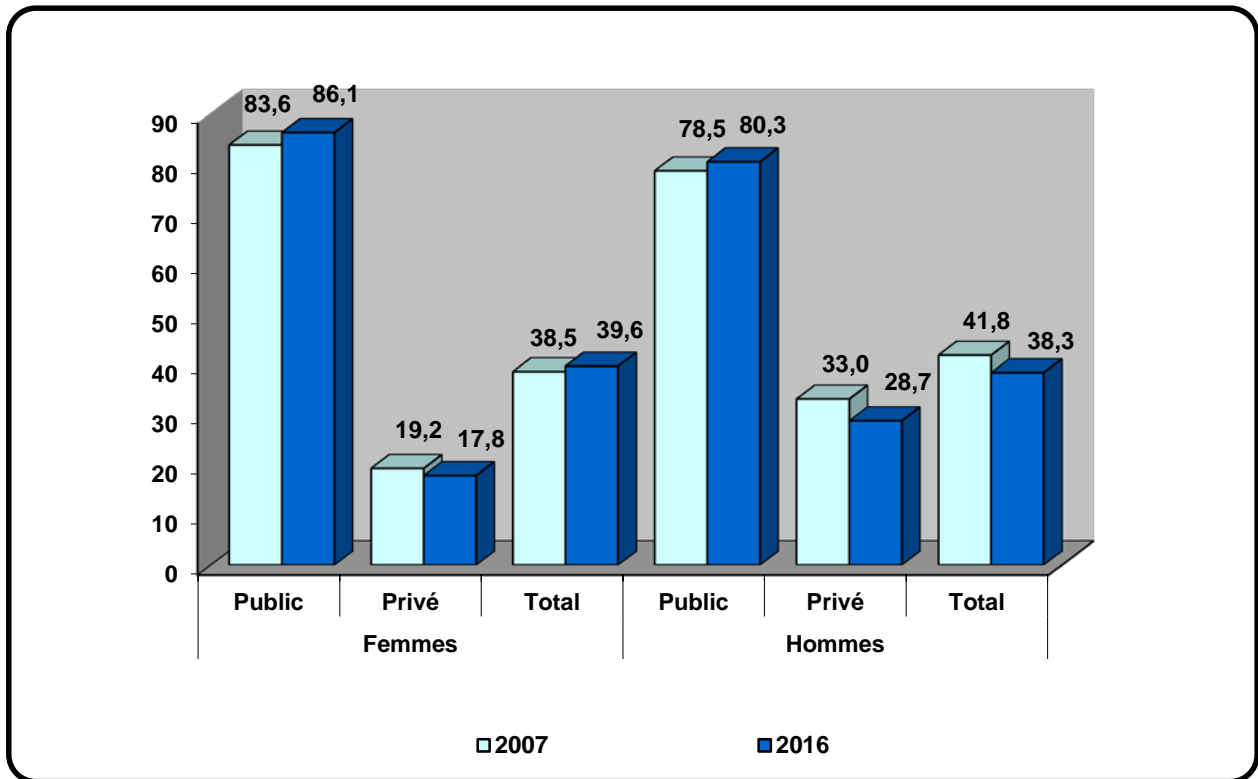


10. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉSENCE SYNDICALE ET DE LA PART DE L'EMPLOI DES FEMMES ET DES HOMMES AU QUÉBEC

Dans cette section, nous nous intéresserons aux différences entre les femmes et les hommes au regard de la présence syndicale. Le graphique 9 indique qu'au Québec le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé, mais que c'est l'inverse dans le secteur public. De plus, nous remarquons qu'en 2007 le taux global de présence syndicale des hommes était supérieur à celui des femmes, alors qu'en 2016 il lui est inférieur, et ce, de plus d'un point de pourcentage. Entre 2007 et 2016, le taux de présence syndicale des femmes a augmenté dans le secteur public et au total, alors qu'il a légèrement diminué dans le secteur privé. Dans le cas des hommes, on remarque une baisse dans le secteur privé mais une hausse dans le secteur public. Entre 2007 et 2016, on observe la plus forte baisse dans le secteur privé chez les hommes, soit de 33 % à 28,7 %, comparativement à une baisse de 19,2 % à 17,8 % chez les femmes. À l'opposé, la plus forte hausse s'observe dans le secteur public chez les femmes, le taux passant de 83,6 % à 86,1 % (+2,5 points) entre ces années. Comme le taux global de présence syndicale des hommes est passé de 41,8 % en 2007 à 38,3 % en 2016 pendant que celui des femmes augmentait de 38,5 % à 39,6 %, l'écart observé entre le taux des hommes et celui des femmes s'est inversé. Celui des hommes était plus élevé de 3,3 points de pourcentage que celui des femmes en 2007, alors qu'il lui est inférieur de 1,3 point en 2016.

Graphique 9

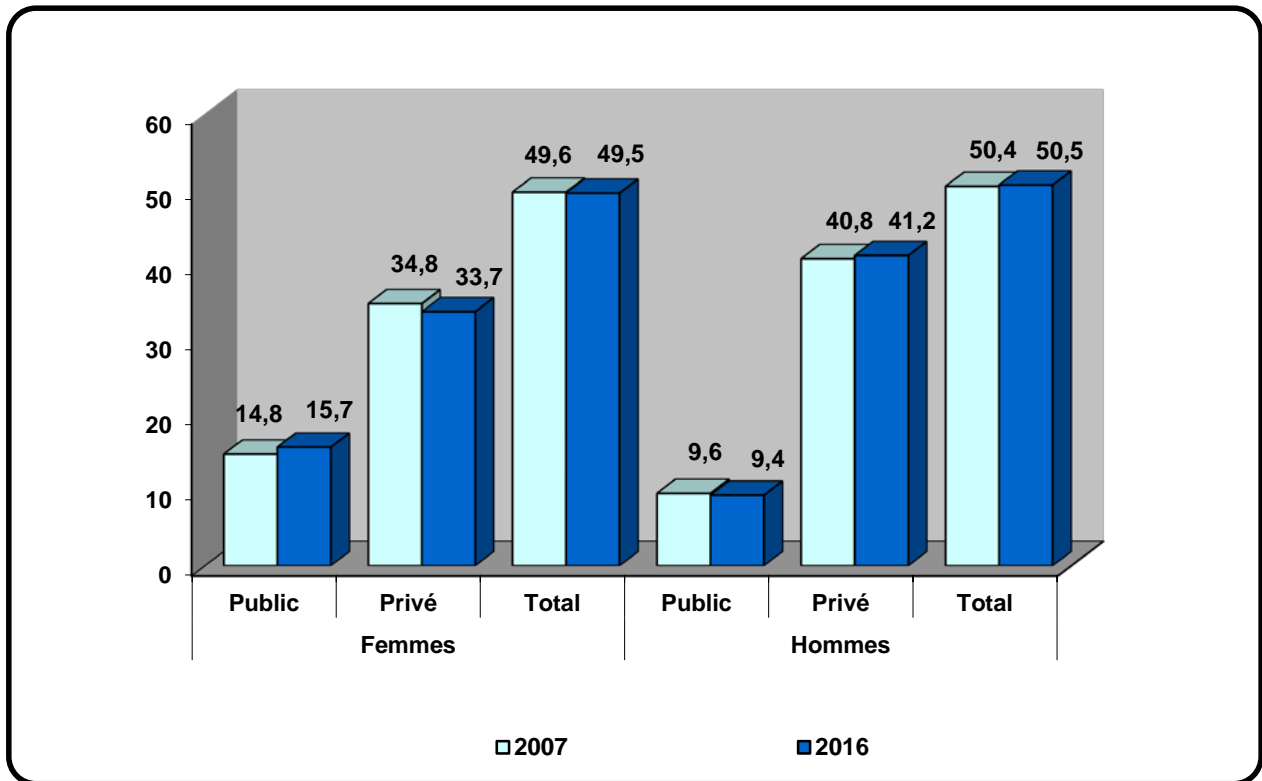
Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2007 et 2016



Le graphique 10 illustre l'évolution de la part de l'emploi chez les femmes et les hommes au Québec dans les secteurs public et privé et au total, entre les années 2007 et 2016. On constate que la part de l'emploi total des femmes a peu fluctué, soit de 49,6 % à 49,5 %, tout comme celle des hommes, qui est passée de 50,4 % à 50,5 %. Chez les hommes, la part de l'emploi a diminué dans le secteur public mais elle a augmenté dans le secteur privé, tandis qu'on observe une tendance inverse chez les femmes. Puisque le taux de présence syndicale des femmes a diminué dans le secteur privé, on en conclut que la hausse du taux global, qui est passé de 38,5 % à 39,6 %, a été stimulée par les gains d'emploi enregistrés dans le secteur public. De fait, en 2007, 14,8 % des emplois étaient occupés par des femmes dans ce secteur, comparativement à 15,7 % en 2016. Parallèlement, le taux de présence syndicale des femmes dans ce secteur a augmenté de façon significative, passant de 83,6 % à 86,1 % (graphique 9) entre ces mêmes années.

Graphique 10

Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2007 et 2016

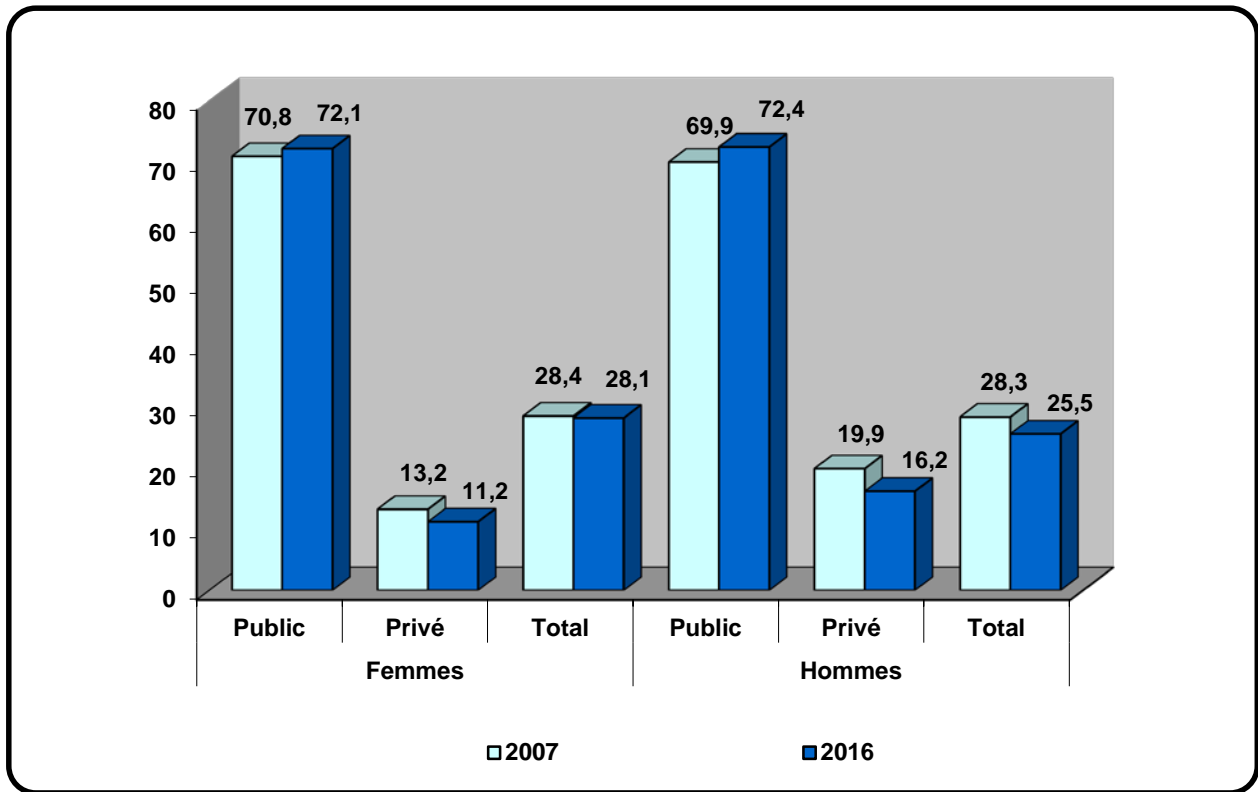


11. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉSENCE SYNDICALE ET DE LA PART DE L'EMPLOI DES FEMMES ET DES HOMMES EN ONTARIO

Le graphique 11 illustre qu'en Ontario comme au Québec le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé, tant en 2007 qu'en 2016. Dans le secteur public, ce taux était supérieur chez les femmes en 2007 mais inférieur en 2016. Quant au taux global, il était presque égal entre les femmes et les hommes en 2007, alors qu'en 2016, les femmes affichaient un taux plus haut, soit 28,1 %, en comparaison de 25,5 % pour les hommes. De fait, en 2007, le taux de présence syndicale chez les femmes n'était supérieur que d'un dixième de point de pourcentage (28,4 % contre 28,3 % chez les hommes), alors qu'en 2016 il était supérieur de 2,6 points chez les femmes (28,1 % contre 25,5 % chez les hommes).

Graphique 11

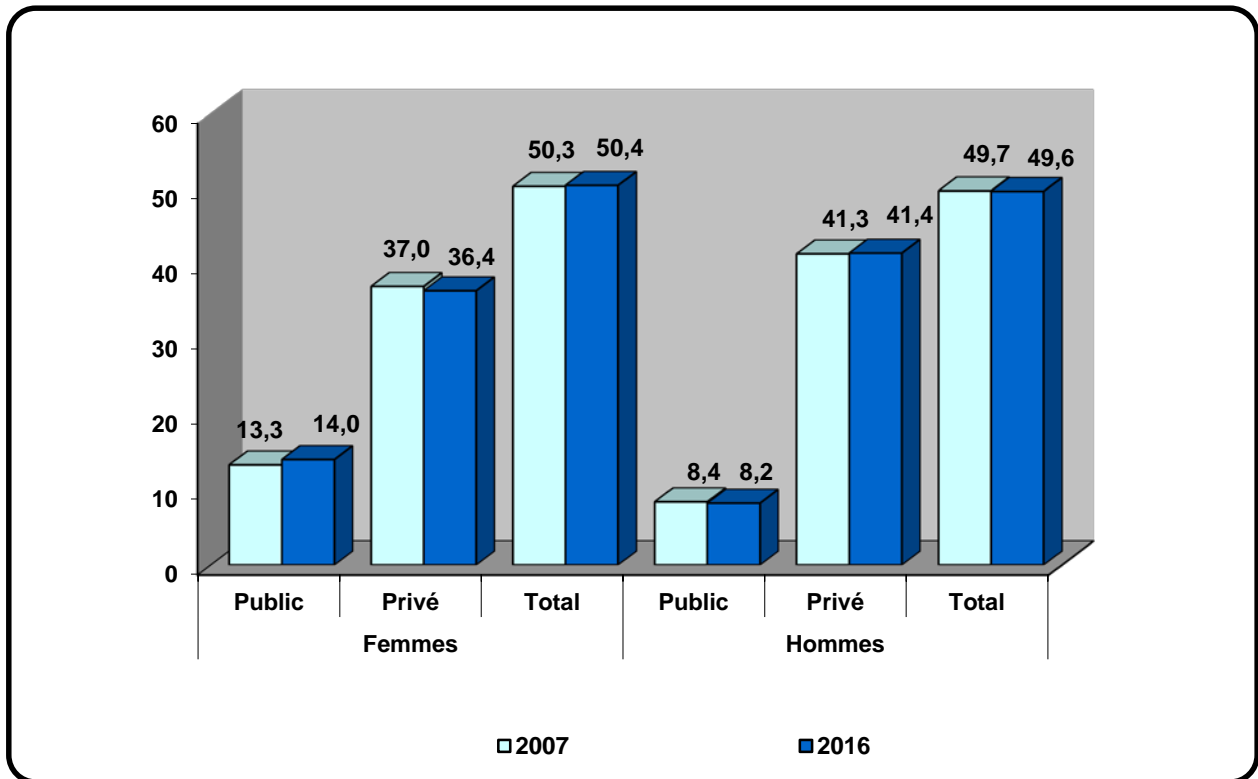
Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2007 et 2016



Le graphique 12 illustre l'évolution de la part de l'emploi chez les femmes et les hommes dans les secteurs public et privé et au total, entre les années 2007 et 2016, en Ontario. On constate qu'entre ces années, la part de l'emploi total des femmes a peu fluctué, passant de 50,3 % à 50,4 %, tout comme celle des hommes, qui est passée de 49,7 % à 49,6 %. En outre, la part de l'emploi a diminué dans le secteur privé, mais seulement chez les femmes. On observe la situation inverse dans le secteur public, soit que la part des femmes a augmenté dans ce dernier secteur, passant de 13,3 % en 2007 à 14 % en 2016, en hausse de 0,7 point, alors que celle des hommes a varié de 8,4 % à 8,2 % entre ces années.

Graphique 12

Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2007 et 2016

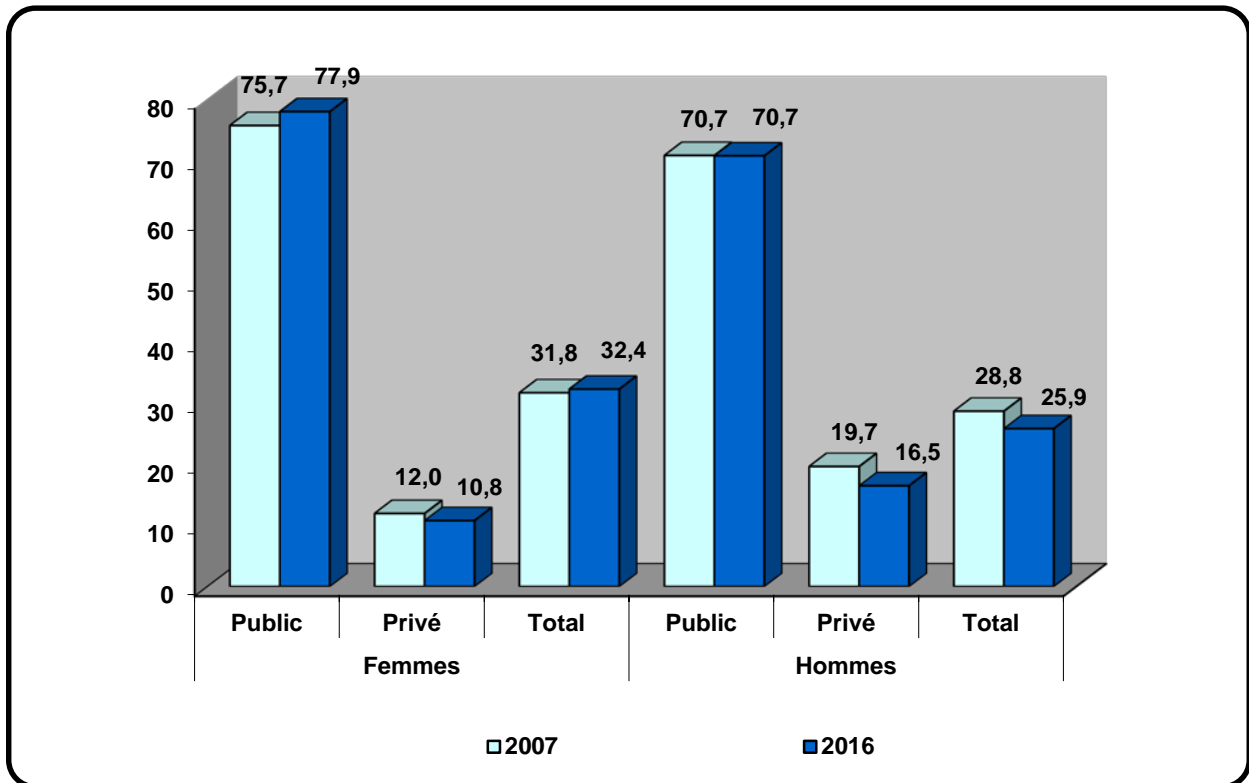


12. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉSENCE SYNDICALE ET DE LA PART DE L'EMPLOI DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LE RESTE DU CANADA

Le graphique 13 indique que, dans le reste du Canada comme au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé, et que c'est l'inverse dans le secteur public. Contrairement au Québec, le taux global de présence syndicale des femmes est aussi plus élevé que celui des hommes en 2007. Dans le secteur public, le taux de présence des femmes a augmenté de 75,7 % à 77,9 % entre 2007 et 2016, tandis que celui des hommes est demeuré stable à 70,7 % durant ces deux années. Dans le secteur privé, le taux de présence syndicale des hommes a décliné de 3,2 points (de 19,7 % à 16,5 %) alors que celui des femmes a régressé d'un peu plus d'un point (de 12 % à 10,8 %) entre 2007 et 2016. La baisse plus marquée du taux de présence syndicale des hommes dans le secteur privé fait en sorte que l'écart entre le taux global des hommes et celui des femmes a pris de l'ampleur durant cette période. Ainsi, alors que le taux global des femmes s'est maintenu à environ 32 %, celui des hommes a chuté de 28,8 % à 25,9 % entre 2007 et 2016. L'écart observé est donc passé de près de 3 points de pourcentage en 2007 à 6,5 points en 2016.

Graphique 13

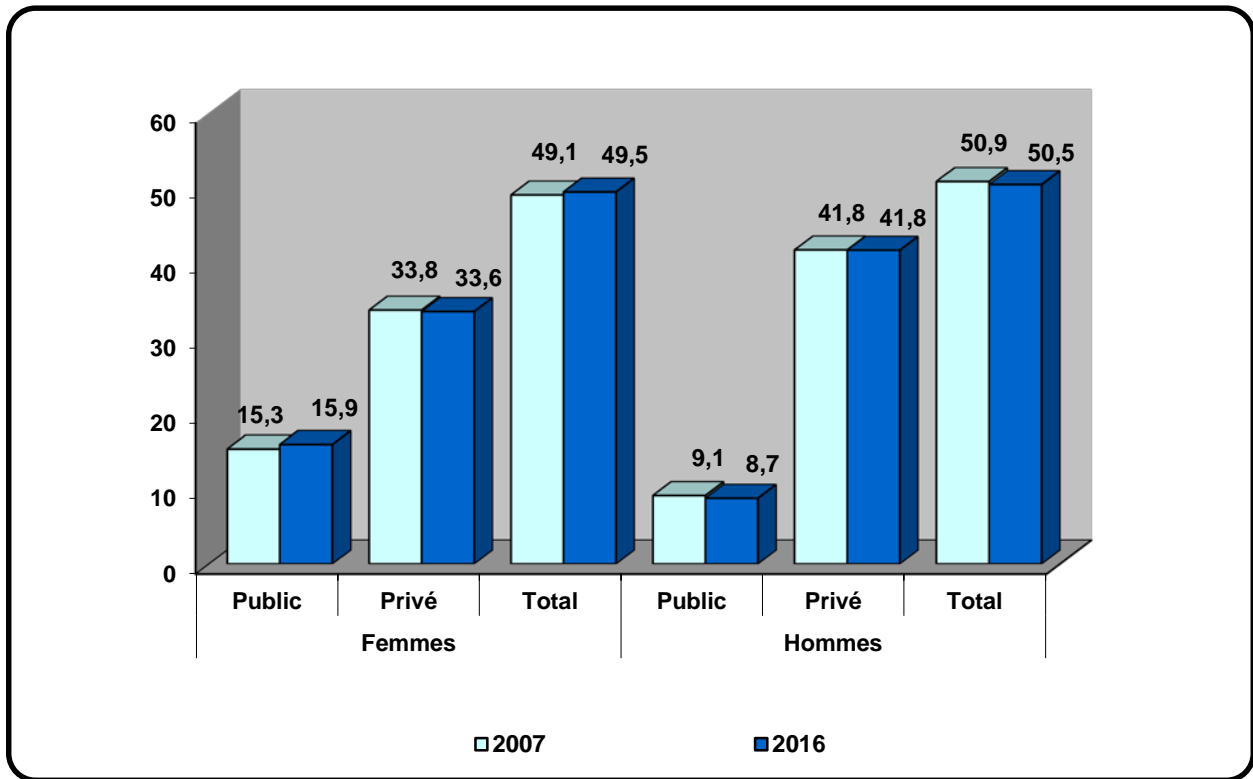
Taux de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'origine, privé et public, reste du Canada, 2007 et 2016



Le graphique 14 illustre l'évolution de la part de l'emploi chez les femmes et les hommes dans les secteurs public et privé et au total, entre les années 2007 et 2016, dans le reste du Canada. On constate qu'entre ces années, la part de l'emploi des femmes a fluctué légèrement à la hausse dans le secteur public et que c'est l'inverse dans le secteur privé. Chez les hommes, la part de l'emploi a peu varié entre ces années dans le secteur public, passant de 9,1 % en 2007 à 8,7 % en 2016, et elle s'est maintenue à près de 42 % dans le secteur privé au cours de ces mêmes années. Considérant le taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur public que dans le secteur privé, la plus grande part de l'emploi chez les femmes dans le secteur public contribue à maintenir le taux global de ces dernières aux environs de 32 % en 2016. À l'opposé, la baisse du taux global observé chez les hommes s'explique par une part de l'emploi moindre en 2016 qu'en 2007 dans le secteur public et par une présence syndicale diminuée de ceux-ci dans le secteur privé au cours de cette période (graphique 13).

Graphique 14

Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, reste du Canada, 2007 et 2016



En terminant, les annexes 1 (Québec), 2 (Ontario) et 3 (reste du Canada) présentent les données détaillées, par secteurs d'activité, du nombre d'emplois, de la part de l'emploi, du nombre de salariés couverts par un syndicat, du taux de présence syndicale et de la contribution de chacun de ces secteurs à ce taux pour l'année 2016.

13. CONCLUSION

De 2007 à 2016, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse, tant dans les provinces canadiennes qu'aux États-Unis. Les variations d'une année à l'autre sont généralement faibles, de l'ordre de quelques dixièmes de point de pourcentage (graphique 1). Cependant, entre 2015 et 2016, le taux global de présence syndicale a chuté de sept dixièmes de point au Québec, passant de 39,6 % à 38,9 % alors qu'il a perdu deux dixièmes de point de pourcentage, tant en Ontario que dans le reste du Canada. Le Québec continue toutefois d'afficher le taux de présence syndicale le plus élevé sur le continent nord-américain en 2016 et, à l'opposé, les États-Unis présentent le taux le plus bas, soit 12,3 %.

Par ailleurs, l'écart entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux des autres provinces canadiennes s'explique essentiellement par des taux sectoriels au Québec presque toujours supérieurs à ceux des autres provinces, et ce, pour toutes les années considérées (tableau 1). De fait, seul le secteur primaire ontarien affichait, certaines années⁹, un taux supérieur à celui de ce même secteur au Québec et dans le reste du Canada.

Au Québec, entre 2007 et 2016, le taux de présence syndicale dans le secteur privé a fléchi (de 26,6 % à 23,7 %, graphique 2), alors que dans le secteur public, il a augmenté de 81,6 % à 84 %. En outre, le secteur tertiaire public ainsi que celui de la construction ont influencé positivement l'évolution du taux de présence syndicale (graphique 5). À l'opposé, la baisse de contribution de près de deux points de pourcentage du secteur de la fabrication a eu un effet inverse sur ce taux. De fait, ce secteur a subi une baisse tant de sa part de l'emploi (2,6 points de pourcentage, soit de 16 % à 13,4 %) que de son taux de présence syndicale, lequel affiche également une chute de 5,7 points (de 39,6 % à 33,9 %) durant ces années.

Toujours au Québec, la baisse du taux de présence syndicale de sept dixièmes de point de pourcentage (de 39,6 à 38,9 %), entre 2015 et 2016, s'explique en grande partie par une baisse de contribution du secteur tertiaire privé, et particulièrement celle du sous-secteur du commerce de gros et de détail (-0,47 point). L'autre secteur qui a contribué à cette baisse est celui de la fabrication, mais dans une mesure beaucoup moindre, alors que le secteur tertiaire public a contribué positivement à l'évolution de ce taux entre ces mêmes années.

Le taux de présence syndicale est généralement plus élevé chez les femmes que chez les hommes, sauf dans le secteur privé où l'inverse se produit. Au Québec, entre 2007 et 2016, l'écart entre le taux de présence syndicale global des hommes et celui des femmes s'est non seulement rétréci, mais il s'est inversé en faveur d'un taux maintenant plus élevé chez les femmes que chez les hommes, notamment parce que la part de l'emploi de celles-ci a augmenté dans le secteur public au cours de cette période, contrairement à la part des hommes. Enfin, tant en Ontario que dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale des femmes, tous secteurs confondus, est plus élevé que celui des hommes, tant en 2007 qu'en 2016.

9. C'était notamment le cas en 2008 et 2009. Les données de 2008 et 2009 ne figurent dans aucun tableau ou graphique de cet article.

ANNEXE 1 – DONNÉES SUR L'EMPLOI ET LA SYNDICALISATION AU QUÉBEC EN 2016

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale
Secteur primaire	28,2	0,8	10,5	37,4	0,3
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	28,2	0,8	10,5	37,4	0,3
Secteur secondaire	654,3	18,4	257,1	39,3	7,3
Construction	178,3	5,0	95,8	53,7	2,7
Fabrication	476,0	13,4	161,3	33,9	4,6
Secteur tertiaire	2 867,0	80,8	1 111,5	38,8	31,3
Administrations publiques	238,1	6,7	185,9	78,1	5,2
Autres services	113,3	3,2	19,4	17,1	0,5
Commerce	595,7	16,9	107,8	18,1	3,0
Finance, assurances, immobilier et location	181,2	5,1	36,2	20,0	1,0
Information, culture et loisirs	144,8	4,1	47,1	32,5	1,3
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	138,2	3,9	44,1	31,9	1,2
Services d'enseignement	270,0	7,6	217,1	80,4	6,1
Services d'hébergement et de restauration	264,1	7,4	23,5	8,9	0,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	221,7	6,2	11,9	5,4	0,3
Services publics	27,5	0,8	22,7	82,5	0,6
Soins de santé et assistance sociale	505,2	14,2	319,0	63,2	9,1
Transport et entreposage	167,2	4,7	76,7	45,8	2,2
Tertiaire privé	1 979,2	55,8	365,8	18,5	10,3
Tertiaire public	887,8	25,0	745,6	84,0	21,0
Ensemble	3 549,6	100	1 379,1	38,9	38,9

ANNEXE 2 – DONNÉES SUR L'EMPLOI ET LA SYNDICALISATION EN ONTARIO EN 2016

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale
Secteur primaire	33,7	0,6	9,9	29,4	0,2
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	33,7	0,6	9,9	29,4	0,2
Secteur secondaire	1 061,5	18,1	255,3	24,1	4,3
Construction	346,0	5,9	111,6	32,3	1,9
Fabrication	715,5	12,2	143,7	20,1	2,4
Secteur tertiaire	4 771,6	81,3	1 308,7	27,4	22,3
Administrations publiques	353	6,0	254,5	72,1	4,3
Autres services	200,5	3,4	16,5	8,2	0,3
Commerce	915,7	15,6	97,9	10,7	1,7
Finance, assurances, immobilier et location	460,0	7,8	19,9	4,3	0,3
Information, culture et loisirs	263,1	4,5	50,9	19,3	0,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	249,8	4,3	34,0	13,6	0,6
Services d'enseignement	477,6	8,1	342,1	71,6	5,9
Services d'hébergement et de restauration	412,1	7,0	24,9	6,0	0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	409,0	7,0	12,9	3,2	0,2
Services publics	49,5	0,8	32,2	65,0	0,5
Soins de santé et assistance sociale	723,3	12,3	332,3	45,9	5,7
Transport et entreposage	258,0	4,4	90,6	35,1	1,5
Tertiaire privé	3 472,0	59,2	370,3	10,7	6,3
Tertiaire public	1 299,6	22,1	938,3	72,2	16,0
Ensemble	5 866,8	100	1 573,9	26,8	26,8

ANNEXE 3 - DONNÉES SUR L'EMPLOI ET LA SYNDICALISATION DANS LE RESTE DU CANADA EN 2016

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale
Secteur primaire	226,9	3,9	47,6	21,0	0,8
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	226,9	3,9	47,6	21,0	0,8
Secteur secondaire	880,9	15,3	201,6	22,9	3,5
Construction	459,0	8,0	100,2	21,8	1,7
Fabrication	421,9	7,3	101,4	24,0	1,8
Secteur tertiaire	4 668,4	80,8	1 434,9	30,7	24,9
Administrations publiques	336,2	5,8	230,2	68,5	4,0
Autres services	238,6	4,1	16,5	6,9	0,3
Commerce	966,0	16,8	98,4	10,2	1,7
Finance, assurances, immobilier et location	283,2	4,9	21,8	7,7	0,4
Information, culture et loisirs	242,1	4,2	57,5	23,8	1,0
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	189,7	3,3	21,7	11,4	0,4
Services d'enseignement	458,0	7,9	325,3	71,0	5,6
Services d'hébergement et de restauration	437,6	7,6	18,4	4,2	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	325,0	5,6	13,8	4,2	0,2
Services publics	60,1	1,0	35,6	59,3	0,6
Soins de santé et assistance sociale	815,1	14,1	474,5	58,2	8,2
Transport et entreposage	316,8	5,5	121,2	38,3	2,1
Tertiaire privé	3 264,7	56,5	375,3	11,5	6,5
Tertiaire public	1 403,8	24,3	1 059,6	75,5	18,3
Ensemble	5 776,2	100	1 684,1	29,2	29,2

